ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

Identification des Besoins
en Compétences des Entreprises

DÉCLINAISON
SPÉCIALE POUR
**LES OPÉRATEURS /
ACTEURS DU CEP**

FOCUS COMPÉTENCES

Couvreur

CODE ROME : F1619 - Couvreur/couvreuse

Date de parution : Décembre 2024

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
INVESTIR L'AVENIR
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

UN QUESTIONNAIRE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Nous avons besoin de vous pour nous améliorer et être au plus proche de votre besoin !

Après la publication du premier Focus Compétences consacré au métier de couvreur, nous avons décliné ce format en **deux nouvelles versions adaptées** aux besoins spécifiques :

- L'une destinée aux **acteurs du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP),**
- L'autre conçue pour les **professionnels du champ de la formation.**

Ces déclinaisons ont été conçues en étroite collaboration avec des acteurs de terrain tels que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), Avenir Actif et l'Association Régionale des Missions Locales (ARML), dans le but de répondre au mieux aux attentes spécifiques identifiées.

Dans une démarche d'amélioration continue, nous souhaitons aujourd'hui aller encore plus loin en recueillant vos avis. Votre retour d'expérience nous permettra de mieux comprendre vos besoins et de perfectionner nos futures publications.

Pour cela, nous vous invitons à répondre à un court questionnaire, accessible via le lien ou le QR code ci-dessous.

Votre avis compte : contribuez activement à l'évolution de nos productions pour qu'elles soient toujours plus pertinentes et adaptées à vos enjeux.

Merci pour votre collaboration !

RÉPONDRE À L'ENQUÊTE

Accédez à l'enquête

SOMMAIRE

- UN **QUESTIONNAIRE** POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS P.2
- LES COUVREURS EN RÉGION & LE MARCHÉ DU TRAVAIL P.4
- L'ANALYSE DE **L'OFFRE DE FORMATION** P.6
- FOCUS SUR **LES PRINCIPALES FORMATION** P.7
- **ENJEUX ET PERSPECTIVES** DU MÉTIER P.8
- COUVREUR : QUELLES **COMPÉTENCES POUR 2030** ? P.10
- **MÉTHODOLOGIE** ET SOURCES P.11

SOMMAIRE

LES COUVREURS EN RÉGION & LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le couvreur, identifié par le code ROME F1619 est un artisan du bâtiment qui intervient après la mise en place de la charpente pour poser les matériaux de couverture, tels que les tuiles, les ardoises, le zinc ou le chaume. Il peut également effectuer des travaux de réparation, d'isolation ou de rénovation.
Il est responsable de l'étanchéité et de la protection des toits, qui sont des éléments essentiels d'une construction.
Le métier de couvreur se décline en différentes appellations, principalement selon le matériau utilisé.

Selon les données de l'Insee de **recensement de la population de 2020**, les couvreurs comptent **3379** actifs en emploi dont **62% de couvreurs qualifiés et 38% d'artisans couvreurs.**

La majorité des actifs en emploi sont **salariés (62%).** Les actifs **non-salariés indépendants** et les **non-salariés employeurs** représentent chacun **19%.**

Part des actifs en emploi selon les professions et catégories socioprofessionnelles pour la famille professionnelle des Couvreurs (B2Z44)

Source : Insee – Recensement de la population 2020

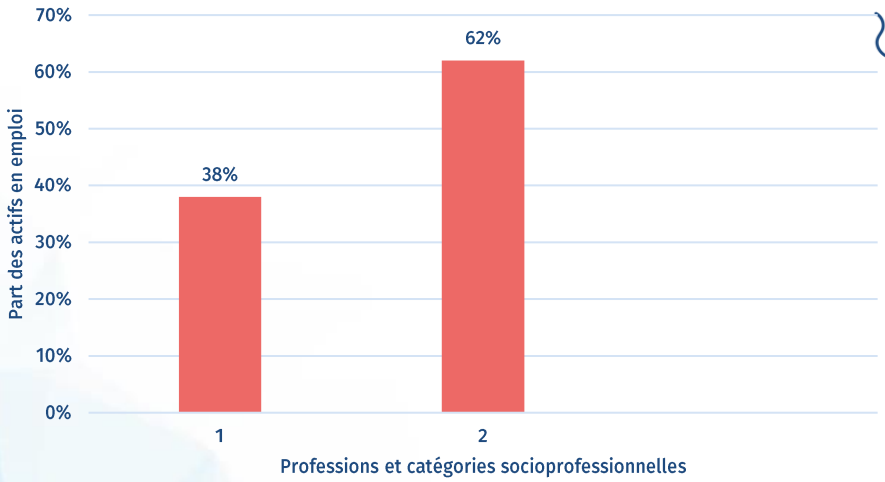

1. Artisans couvreurs **2.** Couvreurs qualifiés

Les principales caractéristiques des actifs en emploi

- **Près de 55%** ont **un contrat à durée indéterminée**, contre 76% pour l'ensemble des actifs, tous métiers confondus.
- **Les actifs travaillant à temps plein représentent 98%,** soit 14 points de plus que la moyenne régionale (85%).
- La répartition des hommes et des femmes parmi les actifs est **très déséquilibrée dans la région, avec 99,3% d'hommes contre 0,7% de femmes.** Cette proportion est à l'inverse de celle de l'ensemble des professions dans la région, où les femmes représentent 48,4% et les hommes 51,5%
- **65% des actifs en emploi ont entre 25 et 49 ans**, ce qui dépasse la moyenne régionale pour tous les actifs (58%). La part des **seniors** (âgés de 50 ans et plus) représente **près de 25%,** contre 34% pour l'ensemble des actifs de tous les métiers en région.
- Plus de 62% **ont un niveau CAP, BEP**. **12%** des couvreurs **n'ont aucun diplôme** (pas de scolarité ou arrêt à la fin de collège), contre un peu plus de 8% pour l'ensemble des actifs de la région.

1er

Le secteur d'activité des travaux de construction spécialisés est le premier secteur employeur des couvreurs en région (88,7%)

Les hommes représentent 99% des actifs

Les qualifications

La **main-d'œuvre qualifiée** domine parmi les demandes d'emploi pour les métiers de la pose et restauration de couvertures.

44% des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier **en pose et restauration de couvertures** exerçaient auparavant un poste **d'ouvriers qualifiés.** Les autres qualifications de demandeurs d'emploi pour ce métier incluent **les ouvriers spécialisés-manœuvres (36%) et les employés qualifiés (19%).**

Ces chiffres indiquent **une similarité dans la répartition** des qualifications des demandeurs d'emploi pour le métier de la pose et restauration de couvertures **entre la région Centre-Val de Loire et la France** métropolitaine (**40% d'ouvriers qualifiés**, **31% les ouvriers spécialisés-manœuvres** et **23% d'employés qualifiés**).

Age en 3 tranches des couvreurs en région Centre-Val de Loire

Source : Insee - Recensement de la population, 2020

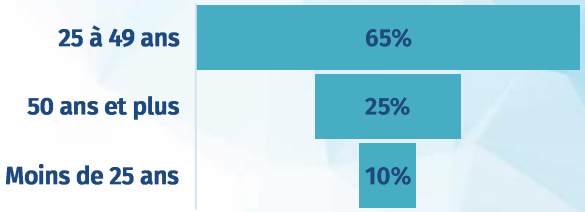

Quelques chiffres sur les demandeurs d'emploi

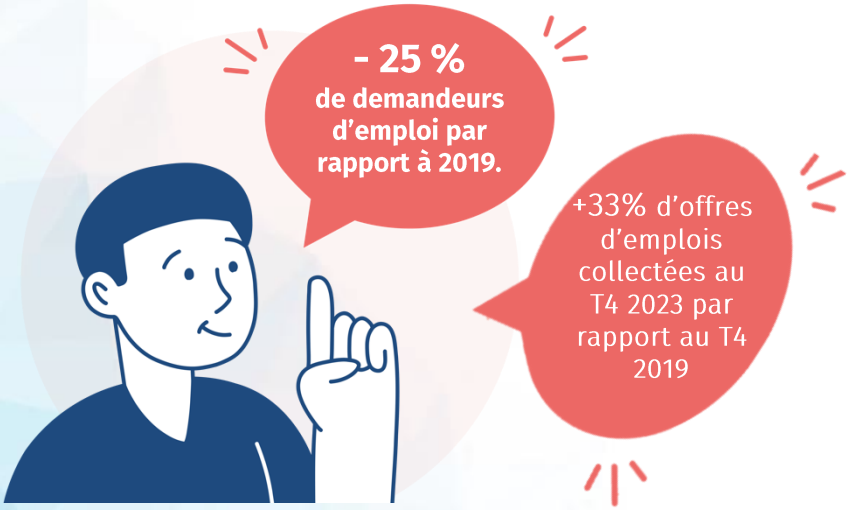

Répartition des demandeurs d'emploi par tranches d'âge en région Centre-Val de Loire

Source : DEFM déc. 2023 – Catégories A, B, C, France Travail

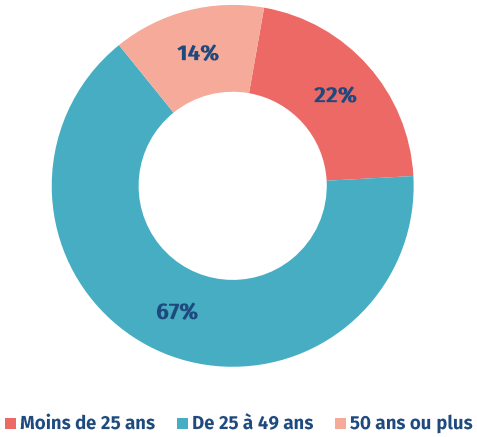

Couvreurs : un métier porteur en Centre-Val de Loire

En 2023, le nombre d'offres d'emploi collectées a augmenté de 33% par rapport à 2019, pour atteindre un **total de 160 offres au quatrième trimestre**. Plus de la moitié de ces offres **(56%)** concerne des **contrats à durée indéterminée.**

Les difficultés de recrutement pour ce métier ont atteint un niveau record en 2022, avec 95% des entreprises rencontrant des difficultés à trouver des candidats qualifiés.
La tendance se poursuit en 2023, avec 92% des recrutements jugés difficiles, soit 5 points de plus que la moyenne nationale (86%).

Source : BMO 2023, Métiers en tension – Couvreurs 2022, France Travail & Dares

L'ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi

La majorité des demandeurs d'emploi pour ce métier n'ont pas atteint le niveau bac **(84%). 64%** des candidats ont un niveau **BEP/CAP**, ce qui correspond au niveau de formation des demandeurs d'emploi pour ce métier partout en **France** métropolitaine **(57%).** 14% ont un niveau inférieur au CEP/BEPC**, 14% ont un niveau de formation bac,** et 3 % ont un niveau de formation supérieur à bac +2.

Niveau de qualification des demandeurs d'emploi en région Centre-Val de Loire

Source : DEFM – Catégories A, B, C, France Travail, au 31 Décembre 2023

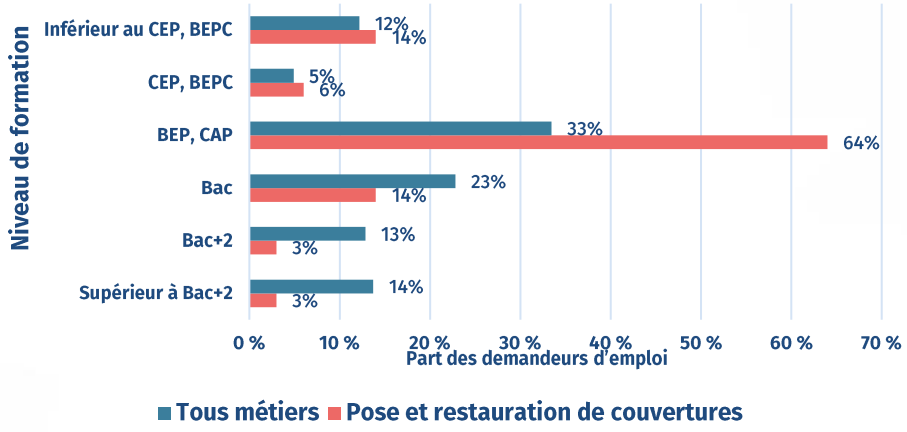

Il existe différentes formations pour devenir couvreur. La formation la plus courante est le CAP couvreur, avec 81% des inscrits en 2022 en formation initiale et en apprentissage.

La formation initiale qui cumule le plus d'inscrits à la rentrée 2022 en région :

- **CAP COUVREUR, avec 81% des inscrits dont 75% en apprentissage,** permet d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur les toitures de tous types de bâtiments, pour des travaux neufs, de rénovation, d'entretien, de réhabilitation ou de réparation.

Dans l'ensemble, 94% des inscrits ont choisi l'apprentissage en 2022.

Les formations en apprentissage pour les métiers de la couverture ont enregistré une croissance de 7% par rapport à 2019 (87%). Ceci se traduit par une augmentation notable du nombre d'apprentis, passant de 318 en 2019 à 388 en 2022.

Ce choix massif en faveur de ce type de formation souligne l'importance de la pratique et de la mise en situation réelle pour les métiers manuels.

Source : Rectorat Académie Orléans-Tours, rentrée 2023

Focus sur la formation continue !

En 2023, **48 places de formation au métier de couvreur ont été financées**. Le programme régional **Parcours métiers** a permis le financement de 40 places, soit plus de **83% des formations.**

4 places supplémentaires ont été financées par des fonds privés (particuliers ou entreprises), représentant 8% du total. 4 contrats de professionnalisation (8%) complètent ce dispositif.

Parmi les formations financées, le Titre Professionnel Couvreur Zingueur est celui qui concentre le plus grand nombre de places, soit 44 places, dont 36 financées par Parcours Métiers.

Il convient de noter que le nombre de places financées en 2023 a baissé de 37% par rapport à **2021, année où 76 places avaient été financées** pour la formation continue des couvreurs

Focus sur les principales formations

Le CAP couvreur (RNCP35889)

Cette formation de niveau 3 (infra bac, selon la nomenclature relative au niveau de diplôme*), accessible après la classe de 3ème, permet d'acquérir les compétences clés pour réaliser des travaux de couverture simples, à savoir **décoder un dossier technique** afin de bien comprendre les plans et les prescriptions techniques pour mener à bien les interventions, **maîtriser les différents types de tuiles, ardoises, bardages** et autres matériaux de couverture, ainsi que les outils adaptés à leur pose, **sécuriser son intervention, monter, démonter et utiliser un échafaudage, maîtriser les techniques de pose des éléments constituants une couverture**, bardage, **contrôler le travail réalisé...**

Cette formation se prépare en 2 ans, en alternance ou en formation continue.

Le BP couvreur (RNCP32239)

Cette formation permet de préparer un diplôme de niveau 4 (niveau bac), et **s'adresse aux titulaires d'un CAP Couvreur ou un BEP dans le domaine du bâtiment** qui souhaitent approfondir leurs connaissances et compétences. Elle permet d'acquérir des compétences plus approfondies et de **maîtriser l'ensemble des techniques de couverture, y compris les plus complexes**. En plus des compétences acquises lors d'un CAP, le BP Couvreur permet entre-autres de **maîtriser des techniques de zinguerie**, de **réaliser de travaux d'étanchéité**, de **diagnostiquer des anomalies** et faire **les travaux de réparation et de rénovation nécessaires...**

Le TP Couvreur-zingueur (RNCP36101)

Cette formation, de niveau 3, est souvent conçue pour être suivie en alternance ou en formation continue. Elle met davantage l'accent sur **les compétences spécifiques à la zinguerie**, en plus des compétences en couverture. Les apprenants acquièrent les compétences nécessaires pour **préparer un chantier de couverture en zinc, mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique, installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc, et pour poser des éléments de couvertures** (tuiles, ardoises naturelles) **sur un comble à deux versants.**

Source : France compétences, 2024
Données IBC, 2024

Les couvreurs sont amenés à **suivre régulièrement des formations en matière de sécurité**. Ces formations peuvent couvrir divers sujets tels que **l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle (EPI)**, les **techniques de travail en hauteur**, la **manipulation sécurisée des matériaux**, etc.

Nomenclature relative au niveau de diplôme : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/nomenclature-relative-au-niveau-de-diplome-45785*

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MÉTIER

Le métier de couvreur est important car il contribue à la qualité et à la durabilité des bâtiments. Il est également en pleine expansion, avec de nombreuses opportunités d'emplois à la clé.
D'après la dernière enquête Besoins en Main d' Œuvre (BMO) de 2023, parmi les 890 projets de recrutement prévus pour cet emploi, 92% s'annoncent difficiles pour les employeurs.

Pénurie de main-d'œuvre dans les métiers du gros œuvre du bâtiment : un défi majeur pour le Centre-Val de Loire à court et moyen terme
Le secteur du gros œuvre du bâtiment en Centre-Val de Loire est confronté à une forte tension sur le marché du travail, qui devrait perdurer à court et moyen terme. Cette situation est due à plusieurs facteurs :

- **La pénibilité du métier** et les conditions de travail jugées très difficiles dissuadent certains candidats.
- **Sorties de formation :** le nombre de jeunes diplômés en bâtiment ne suffit pas pour combler les besoins du marché. L'attractivité des formations, notamment celles préparant aux métiers du gros œuvre comme la couverture est faible *(Source : Octopilot, https://octopilot.pro/).*
- **Mobilité géographique :** certains actifs quittent la région pour trouver des opportunités ailleurs.
- **L'intensité d'embauche** qui reflète le besoin fort et continue en main d'œuvre.
- **Départs à la retraite :** si le métier recrute majoritairement des actifs de moins de 50 ans, l'arrivée à l'âge de la retraite d'un nombre important de travailleurs expérimentés crée des déficits de compétences difficiles à combler.

Le métier de couvreur particulièrement touché par cette pénurie
Selon une enquête réalisée en 2022 par la Cellule économique régionale de la Construction (CERC) Centre-Val de Loire, 70% des besoins en nouvelles ressources concernent les métiers de couverture.

Projections et besoins chiffrés
Selon le scénario central de la DARES, la région Centre-Val de Loire aura besoin de pourvoir en moyenne entre 400 et 500 postes d'ouvriers qualifiés du gros œuvre chaque année jusqu'en 2030. Près de la moitié de ces recrutements concerneront les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret

A l'échelle nationale, entre 170 000 et 250 000 emplois supplémentaires seront nécessaires dans le domaine de la rénovation énergétique d'ici 2030. Ce contexte favorable s'accompagne d'une évolution nécessaire des compétences pour certains métiers, dont celui de couvreur.

L'étude de l'observatoire des métiers du BTP (2021), qui analyse les mutations dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences, **classe le métier de couvreur parmi ceux qui nécessitent une évolution des compétences.**

L'arrivée de la réglementation environnementale (RE2020), avec son exigence de développer le photovoltaïque, aura un impact important sur ce métier. Les couvreurs devront désormais s'adapter à l'installation d'équipements solaires en toiture. Cette évolution pourrait ouvrir la voie vers une spécialisation en tant qu'installateur photovoltaïque.

Les objectifs fixés par **la Stratégie Nationale Bas Carbone** (introduite par la loi de transition énergétique pour la croissance verte) ont un impact majeur sur l'ensemble des métiers du bâtiment. Ils visent à **réduire de 50 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030** et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le secteur de la construction. Ainsi, les professionnels doivent **s'adapter aux pratiques de construction durable**, axées sur **l'efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux écologiques et la réduction des émissions de carbone.**

Cette initiative impliquera **une massification des projets de rénovation**, entraînant ainsi une augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du bâtiment, notamment chez les couvreurs.

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MÉTIER

Un métier en mouvement : les transitions, vecteurs de changement pour le couvreur.

Les avancées technologiques et les préoccupations croissantes pour la durabilité des bâtiments ont engendré des changements majeurs dans le secteur de la construction, avec des transitions vers des **pratiques numériques** et **respectueuses de l'environnement**. Ces évolutions ont un impact considérable sur les métiers du gros œuvre, dont celui des couvreurs, qui doivent s'adapter à ces nouvelles exigences.

La transition digitale du bâtiment repose sur l'émergence de nouveaux outils digitaux et collaboratifs. Elle se traduit entre autres par des améliorations opérationnelles et une meilleure prévention des risques d'accidents. La **géolocalisation des données**, par exemple, permet de déterminer les zones à risque sur un chantier et de localiser un ouvrier blessé.

Les semelles connectées sont utilisées pour améliorer le confort et la sécurité des ouvriers en détectant les chutes et en émettant une alerte géolocalisée pour demander des secours. **L'utilisation d'exosquelettes** est également en développement pour assister les ouvriers dans les tâches lourdes et délicates, prévenant ainsi les troubles musculosquelettiques.

La transition numérique a introduit également de nouveaux logiciels et outils numériques dans le domaine de la construction. **Les maçons, charpentiers et couvreurs doivent développer des compétences en utilisation de logiciels de modélisation et de planification de projets**. Ils doivent également apprendre à travailler avec des outils numériques tels que des scanners laser pour la collecte de données et la création de modèles numériques (ce dispositif de numérisation permet d'obtenir des mesures plus précises et d'anticiper sur les éventuelles complications dans les chantiers).

La transition écologique implique une évolution des métiers du bâtiment vers **des pratiques plus durables et économes en énergie.**

De nombreuses **alternatives écologiques et durables aux toitures traditionnelles** existent désormais, offrant des solutions performantes sur le plan énergétique et respectueuses de l'environnement (le chaume, les tuiles en terre cuite et l'ardoise, le bois, toitures végétalisées, toitures photovoltaïques, etc.). **Les couvreurs doivent se familiariser avec ces nouveaux matériaux** et doivent acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre ces matériaux de manière efficace tout en préservant l'environnement.
Les professionnels du bâtiment sont également de plus en plus sensibilisés **à la gestion des déchets et à l'économie circulaire.** Ils doivent être formés aux techniques de tri sélectif, de recyclage et de réutilisation des matériaux de construction. La capacité à minimiser les déchets et à adopter des pratiques durables est désormais un élément de compétitivité sur le marché.

•••

La demande en installation de panneaux photovoltaïques (PV) sur les toitures explose, avec une intégration de plus en plus importante dans les bâtiments neufs. Cela ouvre de nouvelles opportunités pour les couvreurs qui peuvent se spécialiser dans ce domaine et évoluer vers le métier d'installateur photovoltaïque.
En plus des compétences clés du métier de couvreur, les compétences exigées pour l'installation des panneaux photovoltaïques sont :

- Connaissance en électricité et en électronique
- Respect des normes et réglementations en vigueur
- Capacité à collaborer avec d'autres professionnels du bâtiment

Couvreur : quelles compétences pour 2030 ?

Nouveaux outils, nouvelles compétences :

- **La transition numérique** offre de formidables opportunités pour le secteur de la construction. Les métiers du bâtiment, y compris **la maçonnerie, la charpenterie et la couverture,** ont été influencés par l'émergence de technologies de construction numérique telles que la construction modulaire, l'impression 3D et la réalité augmentée. Les professionnels qui sauront s'adapter et développer les compétences clés seront les acteurs de l'avenir de ce domaine en pleine mutation.

  Ces compétences clés sont :

  - Utiliser des logiciels de modélisation et de planification de projets :
  L'utilisation des outils numériques tels que des **scanners laser** pour la collecte de données et la création de modèles numériques (ce dispositif de numérisation permet d'obtenir des mesures plus précises et d'anticiper sur les éventuelles complications dans les chantiers).

  - Lire et à comprendre des modèles numériques

  - **Collaborer avec des systèmes automatisés tels que des machines à commande numérique** pour la découpe précise des éléments de construction

  - Utiliser la réalité augmentée pour la visualisation et la position précise des éléments.

  - **Se familiariser avec la gestion des données et l'utilisation de systèmes intégrés tels que le BIM (Building Information Modeling).**
  Ces compétences leur permettent de collaborer de manière plus efficace avec d'autres professionnels du bâtiment, d'accéder à des informations précises et à jour, et de mieux planifier et coordonner les travaux.

- **Face** à l'urgence climatique, **la transition écologique** devient un impératif dans le secteur de la construction. Maçons, charpentiers et couvreurs doivent désormais s'approprier les meilleures pratiques pour construire de manière écologique et économe en énergie. Cela implique de pouvoir :

  - **Analyser les caractéristiques techniques d'une toiture** en vue de la conception d'une solution d'isolation ou de l'installation d'équipements solaires thermiques ou photovoltaïques
  - **Identifier les matériaux durables et écologiques**, tels que le bois certifié, les matériaux d'isolation écologiques, les revêtements de toiture verts, etc
  - **Travailler avec ces matériaux,** en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement et en veillant à minimiser l'impact carbone des projets de construction.
  - **Installer, entretenir et réparer des systèmes d'énergies renouvelables** tels que les panneaux solaires, les éoliennes, les pompes à chaleur
  - **Comprendre les principes de fonctionnement des systèmes d'énergies renouvelables,** des raccordements électriques, ainsi que la coordination avec d'autres corps de métier.
  - **Maitriser les pratiques de gestion des déchets** sur les chantiers de construction
  - **Trier et recycler les matériaux.**

L'analyse des compétences acquises lors des formations concernent l'ensemble des formations disponibles en région pour le métier de couvreurs avec un focus sur :

- **Le CAP couvreur (RNCP35889) ;**
- **Le BP couvreur (RNCP32239);**
- **Le TP - Couvreur-zingueur (RNCP36101)**

La technologie d'analyse textuelle utilisée pour cette analyse est celle développée dans le cadre du projet IBC, accessible sur la plateforme :

https://www.besoins-competences-entreprises.fr/#/

L'analyse a été réalisée en effectuant une lecture homogène des descriptions disponibles sur le site de France compétences :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Sources de données

Cette étude s'appuie sur un ensemble de données provenant des organismes suivants :

- Insee Recensement de la population, pour les données sur les caractéristiques des emplois ;
- Le site de l'observatoire des métiers du BTP
- France Travail, pour les données sur les demandeurs d'emploi et le marché du travail ;
- Le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, pour les données de formation ;
- France compétences, pour les données de certifications RNCP ;
- Plateforme IBC, pour les données d'analyse de compétences d'emplois et formations.

GIP ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

Identification des Besoins en Compétences des Entreprises

identificationdescompetences@alfacentre.org

www.besoins-competences-entreprises.fr

Retrouvez-nous sur LinkedIn

Retrouvez les éditions précédentes sur
gipalfa.centre-valdeloire.fr

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
INVESTIR L'AVENIR
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

© iStock et droits réservés.
www.lemon-c.com